

Les verbes pronominaux

1. Qu'est-ce qu'un verbe pronominal ?

- Un **verbe pronominal** est un verbe qui se conjugue avec **un pronom réfléchi**, c'est-à-dire un pronom personnel (me, nous, se...) qui renvoie au sujet.
Je **me promène** (me=je), tu **te promènes** (te = tu) etc...
- Aux **temps composés**, les verbes pronominaux se conjuguent toujours avec l'auxiliaire *être*.
Nous **nous sommes promenés** le long du canal.

2. Quel est le rôle du pronom réfléchi ?

- Le pronom réfléchi d'un verbe pronominal peut être **un complément direct ou indirect du verbe**.
Icha **se regarde dans la glace**. >>> Icha regarde Icha dans la glace.
Le frère et la sœur **se téléphonent**. >>> Le frère téléphone à la sœur et la sœur téléphone au frère.
- Mais le pronom n'a pas toujours de fonction : parfois, il ne représente rien ni personne et fait **partie intégrante du verbe**. C'est le cas en particulier :
 - Des verbes qui sont toujours pronominaux (ceux qui ne s'emploient jamais sans le pronom réfléchi)
Je me souviens bien de nos dernières vacances. (le verbe souvenir n'existe pas ; on dit toujours se souvenir)